

**HST308 – Les totalitarismes  
(3 crédits)****Préalable : avoir obtenu 45 crédits  
Hiver 2022**Enseignant : Olivier Bérubé-Sasseville  
Courriel : olivier.berube-sasseville@USherbrooke.ca  
Disponibilités : sur rendez-vous**PLAN DE COURS****OBJECTIF**

S'initier à l'historiographie des régimes nazi et soviétique ; développer une conception poussée du modèle du totalitarisme ; acquérir une démarche de type comparé ; identifier les points communs et les différences entre les régimes totalitaires.

**CONTENU**

L'idéologie officielle ; le parti unique ; la terreur d'État ; le monopole des moyens de communication et de combat ; le contrôle centralisé de l'économie ; le culte du chef ; la fiction d'une identité entre gouvernants et gouvernés ; les camps de concentration ; les rituels ; les arts ; l'homme nouveau ; la cinquième colonne.

**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

Comparer le stalinisme, le nazisme et le fascisme, c'est-à-dire connaître, comprendre et interroger la parenté ou la singularité de ces « tyrannies modernes » (H. Arendt). Assimiler les progrès les plus récents de l'historiographie. Considérer le débat autour du concept même de totalitarisme. S'initier aux enjeux éthiques de la mémoire du totalitarisme. Mettre en pratique les réflexions théoriques par une recherche empirique. S'initier à la dynamique du séminaire qui privilégie les échanges entre le professeur et les étudiant.e.s. Développer une méthode de travail individuel de réflexion et d'analyse dans un groupe de discussion.

**DESCRIPTIF**

Le modèle du totalitarisme est né de l'aspiration d'Hannah Arendt à compléter la typologie des régimes de Montesquieu, de manière à classer et à comprendre ce qui n'y figurait absolument pas, soit les « États totalitaires ». En postulant la commune participation de ces États à un même type, le modèle du totalitarisme invitait les chercheurs à une démarche comparatiste. C'est sur cette voie que s'engagèrent subséquemment de nombreux historien.e.s. La perspective comparatiste et largement descriptive du totalitarisme permet à ces chercheurs d'établir certains points communs entre les régimes national-socialiste, soviétique et fasciste, voire d'autres encore.

## CALENDRIER DU COURS

<b>Semaine du 12 janvier</b>	<b>Introduction à la théorie des totalitarismes et présentation du plan et des objectifs du cours</b>
<b>Semaine du 19 janvier</b>	<p><b>Le 20<sup>e</sup> siècle et l'émergence de la société totale.</b></p> <p>Lectures :</p> <p>Enzo Traverso, <i>Le totalitarisme : le XXe siècle en débat</i>, Paris, Points, 2001.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chap. 1, Le totalitarisme. Jalons pour l'histoire d'un débat, p. 9-91.</li> </ul>
<b>Semaine du 26 janvier</b>	<b>Congé pour activités étudiantes</b>
<b>Semaine du 2 février</b>	<p><b>Les premières théories du totalitarisme : un concept éminemment politique.</b></p> <p>Lectures :</p> <p>Enzo Traverso, <i>Le totalitarisme : le XXe siècle en débat</i>, Paris, Points, 2001.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• P. 184- 201; 275-277; 389-405; 472-481; 596-622.</li> </ul>
<b>Semaine du 9 février</b>	<p><b>Le totalitarisme chez Hannah Arendt</b></p> <p>Lectures :</p> <p>Hannah Arendt, <i>Les origines du totalitarisme. Eichmann à Jérusalem</i>, Paris, Gallimard, 2002.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chapitre XII. Le totalitarisme au pouvoir, p. 718-812.</li> </ul>
<b>Semaine du 16 février</b>	<p><b>Le fascisme italien</b></p> <p>Lectures :</p> <p>Serge Berstein et Pierre Milza, <i>Le fascisme italien (1919-1945)</i>, Paris, Seuil, 2018.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partie 2 : Du fascisme contestataire au fascisme totalitaire 1921-1927, p. 67-112</li> </ul>
<b>Semaine du 23 février</b>	<b>Rencontre de groupes avec les étudiants pour le travail et la prise en charge d'une séance</b>
<b>Semaine du 2 mars</b>	<b>Semaine de relâche</b>
<b>Semaine du 9 mars</b>	<b>Examen de mi-session et remise du plan de présentation de la séance prise en charge.</b>

<b>Semaine du 16 mars</b>	<p><b>Analyse comparée du nazisme et du stalinisme.</b></p> <p>Lectures :</p> <p>Marc Ferro, dir., <i>Nazisme et communisme. Deux régimes dans le siècle</i>. Paris, Hachette, 1999.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Burrin, Kershaw et Lewin, « Partie I : Régimes politiques et sociétés civiles », p. 11-114.</li> </ul>
<b>Semaine du 23 mars</b>	<p><b>Les interprétations du fascisme.</b></p> <p>Lectures :</p> <p>Roger Griffin, « Consensus? Quel consensus? Perspectives pour une meilleure entente entre les perspectives francophones et anglophones du fascisme », <i>Vingtième siècle Revue d'histoire</i>, no 108, p. 53-69.</p> <p>David D. Roberts, <i>Fascists Interactions: Proposals for a New Approach of Fascism and its Era, 1919-1945</i>, New York, Berghanh, 2016.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chap. 1 et 2, p. 1-43.</li> </ul>
<b>Semaine du 30 mars</b>	<b>Prise en charge par les étudiants – thème et lectures à venir</b>
<b>Semaine du 6 avril</b>	<b>Prise en charge par les étudiants – thème et lectures à venir</b>
<b>Semaine du 13 avril</b>	<b>Prise en charge par les étudiants – thème et lectures à venir</b>
<b>Semaine du 20 avril</b>	<b>Prise en charge par les étudiants – thème et lectures à venir</b>
<b>Semaine du 27 avril</b>	<b>Remise des travaux et conclusion du cours</b>

## MÉTHODOLOGIE

Après une brève introduction par le chargé de cours, les séances seront axées sur la discussion : les étudiant.e.s seront donc garant.e.s du succès du séminaire. Le cours prendra la forme d'un séminaire où le débat, la discussion, la collégialité et l'échange d'idées seront mis à l'honneur. Les différents thèmes permettront d'aborder les grands enjeux liés à l'étude des totalitarisme en histoire et la prise en charge des dernières séances du cours par les étudiant.e.s permettra également d'ouvrir la discussion sur des enjeux particuliers en fonction des intérêts du groupe.

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Les étudiant.e.s n'ont pas à se procurer un manuel pour le cours. Les lectures, toutes **obligatoires**, seront accessibles sur la plateforme Moodle (soit par un hyperlien, soit par documents numérisés) et les étudiant.e.s sont responsables de se les procurer.

## ÉVALUATIONS

### 1. Examen mi-session 20 %

L'examen en classe sera constitué d'un choix de questions relatives au contenu du cours et des lectures obligatoires. Vous aurez à répondre à 2 questions à développement court (10-15 lignes) sur un choix de 5, et à une question à développement long (25-30 lignes) sur un choix de 3 questions. Ces questions seront orientées sur des thèmes généraux de la discussion en classe et viseront à tester votre compréhension globale des phénomènes liés aux totalitarismes et à sa conceptualisation en histoire. Cet examen comptera pour 20% de votre note finale et aura lieu lors du cours 9, le 9 mars.

### 2. Animation d'un séminaire 30%

En équipe de trois ou quatre, les étudiant.e.s seront mis en charge d'une séance à travers la session. Les séances auront le même format que celles prises en charge par le chargé de cours : il s'agira de séminaires de discussion autour de textes présélectionnés.

Les thèmes de chaque équipe devront être remis au chargé de cours au plus tard le **26 janvier**. Il s'agira simplement d'envoyer un courriel au chargé de cours, avec tous les membres de l'équipe en copie conforme, dans lequel le sujet général est mentionné. Si deux équipes ont la même idée, la première à soumettre le thème par courriel pourra la conserver, l'autre devra trouver autre chose.

Chaque équipe devra choisir un corpus de **deux ou trois textes** (40-60 pages environ) à faire lire à la classe sur le thème choisi, le sujet précis étant au choix de l'équipe, et d'**une source** (textuelle, iconographique ou autre). La seule restriction étant que les équipes ne peuvent reprendre un thème déjà exploré en classe ni un texte déjà lu. Il sera de la responsabilité de l'équipe d'animer la discussion autour des textes, de réfléchir à une série de questions qui pourront animer le débat. Les membres de l'équipe doivent intervenir de manière raisonnablement équivalente.

La pondération sera divisée comme suit :

- Note individuelle : 15/30
- Plan : 5/30
- Évaluation par étudiant.e.s qui ne font pas partie de l'équipe : 10/30

Pour cet exercice, chaque équipe devrait préparer un grand nombre de questions : on ne sait jamais quand la conversation peut tomber à plat. Cinq questions par membre de l'équipe serait un bon repère si l'on veut être vraiment bien préparé. Ces questions devront aider à mieux comprendre les textes et faire des liens entre les textes, etc.

En plus des questions proprement dites, les équipes peuvent choisir d'organiser des ateliers pendant leur séance pour varier les situations d'apprentissage. Il revient à l'équipe d'imaginer son atelier et d'en assurer l'application. Toutefois, la professeure peut apporter une aide matérielle ou logistique si nécessaire.

**Exemples de thèmes à choisir pour la présentation (non-exhaustive, vous pouvez choisir d'autres sujets ou préciser davantage les exemples suggérés) :**

- **Le totalitarisme et les femmes**
- **Le totalitarisme et l'art/culture**
- **Le fascisme en France (de nombreux débats intéressants, notamment concernant le régime de Vichy)**
- **Le totalitarisme et le colonialisme**
- **Réflexions théoriques sur l'autoritarisme, le populisme en lien avec le totalitarisme**
- **Le totalitarisme dans un contexte non-occidental/européen**
- **Analyse de cas comparative (en excluant ceux déjà abordés dans les séances du cours)**
- **Le rapport du totalitarisme à la modernité**
- **Les limites de la comparaison entre Nazisme/fascisme et communisme**
- **Etc...**

3. Travail de session individuel 40 %

**Format :** de 12 à 15 pages à interligne 1,5 (sans compter les pages liminaires), Times New Roman, taille 12.

Les étudiant.e.s devront proposer un essai critique individuel en rapport à une question issue de leur présentation d'équipe. Afin de ne pas produire des travaux similaires, j'invite les étudiant.e.s à affiner l'angle d'approche proposé dans la séance prise en charge pour focaliser ce travail sur un aspect précis de la thématique du cours qu'ils auront animé.

Le travail comportera une bibliographie substantielle et intégrera l'utilisation d'au moins une source première (ou série de sources s'il s'agit d'un échantillonnage de journaux quotidiens ou hebdomadaires). Il est à remettre au dernier cours de la session, le 27 avril 2022.

4. Participation en classe 10%

La participation en classe sera évaluée à toutes les semaines. Une présence en classe ne donne **aucun point** : il est du devoir de l'étudiant.e d'être présent.e lors des cours. La participation en classe sera également évaluée lors des séminaires pris en charge par les étudiant.e.s.

**Pour la remise des évaluations de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.**

**Mesures d'accommodement pour les examens (si requis) :**

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : [prog.integration@USherbrooke.ca](mailto:prog.integration@USherbrooke.ca)

## Considérations sur l'évaluation :

Clarté et précision du plan ; pertinence des énoncés ; originalité de l'approche ; respect des règles de syntaxe et orthographe ; bibliographie adéquate et riche. Les travaux, entre 12 et 15 pages, doivent être dactylographiés à interligne 1,5, selon la méthodologie de présentation des travaux universitaires.

Les étudiants et étudiantes pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies à l'adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudiants-actuels/documents-officiels/#c68852-1>

## BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

## BIBLIOGRAPHIE

Theodor W. Adorno, *et al.*, *The Authoritarian Personality*, New York, Norton, 1950.

Joseph Algy, *La Tentation néofasciste en France de 1944 à 1965*, Paris, Fayard, 1984.

Joseph Algy, *L'extrême droite en France de 1965 à 1984*, Paris, L'Harmattan, 2000 (1989).

Gilbert Allardyce, « What Fascism is Not: Thoughts on the Deflation of a Concept », *The American Historical Review*, vol. 84, n° 2, avril 1979, p. 367-388.

Peter Alter, *Nationalism*, Londres, Edward Arnold, 1989.

Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme. Eichmann à Jérusalem*, Paris, Gallimard, 2002.

Hannah Arendt, *The Origins of Totalitarianism*, New York, Schocken Books, 2004 (1951).

Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme. Le système totalitaire*, Paris, Seuil, 2005.

Serge Berstein, « La France des années trente allergique au fascisme. À propos de Zeev

Sternhell », *Vingtième Siècle Revue d'histoire*, n° 2, 1984, p. 83-94.

Serge Berstein, *Démocraties, régimes autoritaires et totalitarismes au XXe siècle*, Paris, Hachette, 1999.

Serge Berstein et Pierre Milza, *Le fascisme italien (1919-1945)*, Paris, Seuil, 2018.

Rogers Brubaker, « Populism and Nationalism », *Nations and Nationalism*, vol. 26, n° 1, janvier 2020, p. 44–66.

Rogers Brubaker, « Why populism? », *Theory and Society*, vol. 46, n° 5, novembre 2017, p. 357-385.

Bernard Bruneteau, *Les totalitarismes*, Paris, Armand Colin, 1999.

Zbigniew K. Brzezinski et Carl Joachim Friedrich, *Totalitarian Dictatorship and Autocracy*, Cambridge MA, Harvard University Press, 1965, 2e édition (1956).

Hans Buchheim, *Totalitarian Rule: Its Nature and Characteristics*, Middletown CT, Wesleyan University Press, 1969.

Philippe Burrin, « Le fascisme », dans Jean-François Sirinelli, dir., *Histoire des droites en France*, vol. 2 : *Politique*, Paris, Gallimard, 1992.

Philippe Burrin, *Fascisme, Nazisme, Autoritarisme*, Paris, Seuil, 2017 (2000).

Robert D. Burrowes, « Totalitarianism: The Revised Standard Version », *World Politics*, vol. 21, n° 2, janvier 1969, p. 272-294.

Renzo De Felice, *Les interprétations du fascisme*, Paris, Éditions des Syrtes, 2000.

Michel Dobry, *et al.*, *Le mythe de l'allergie Française au fascisme*, Paris, Albin Michel, 2003.

Marc Ferro, dir., *Nazisme et communisme. Deux régimes dans le siècle*. Paris, Hachette, 1999.

Olivier Forlin, *Le fascisme, historiographie et enjeux mémoriels*, Paris, La Découverte, 2013.

Carl Joachim Friedrich, *Totalitarianism: Proceedings of a Conference Held at the American Academy of Arts and Sciences*, Cambridge MA, Harvard University Press, 1954.

Emilio Gentile, *Qu'est-ce que le fascisme ? Histoire et interprétation*, Paris, Gallimard, 2004.

Roger Griffin, *The Nature of Fascism*, Londres, Pinter Publishers, 1991.

Roger Griffin, *Modernity under the New Order: The Fascist Project for Managing the Future*. Oxford, Thamesman Publications, 1994.

Roger Griffin, *International Fascism: Theories, Causes and the New Consensus*, New York, Bloomsbury academics, 1998.

Roger Griffin, « Net gains and GUD reactions: Patterns of prejudice in a Neo-fascist groupuscule », *Patterns of Prejudice*, vol. 33, n° 2, avril 1999, p. 31-50.

Roger Griffin, *Modernism and Fascism: The Sense of a Beginning Under Mussolini and Hitler*, Londres, Palgrave MacMillan, 2007.

Roger Griffin, « Modernity, Modernism and Fascism. A Mazeway resynthesis »,

*Modernism/Modernity*, vol. 15, n° 1, janvier 2008, p. 9-24.

Roger Griffin, « Studying fascism in a Postfascist age. From New Consensus to New Wave? », *Fascism: Journal of Comparative Fascist Studies*, vol. 1, n° 1, janvier 2012, p. 1-17.

Ian Kershaw, « Nazisme et stalinisme », *Le Débat*, n° 89, mars-avril 1996, p. 177-190.

Pierre Milza, *Fascisme français : passé et présent*, Paris, Flammarion, 1987.

George L. Mosse, *De la Grande Guerre au totalitarisme : la brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette, 2015 (1990).

George L. Mosse, *La révolution fasciste : vers une théorie générale du fascisme*, Paris, Seuil, 2003 (1999).

Ernst Nolte, *La guerre civile européenne, 1917-1945 : national-socialisme et bolchevisme*, Paris, Editions des Syrtes, 2000.

Robert O. Paxton, « Les Fascismes : essai d'histoire comparée », *Vingtième Siècle Revue d'histoire*, n° 45, janvier-mars 1995, p. 3-13.

Krzysztof Pomian, « Totalitarisme », *Vingtième Siècle Revue d'histoire*, n° 47, juillet-septembre 1995, p. 4-23.

René Rémond, « Y a-t-il un fascisme français ? », *Terre humaine*, n° 7-8, 1952, p. 37-47.

René Rémond, *Les Droites en France*, Paris, Aubier-Montaigne, 1982.

Paul A. Taggart, *Populism*, Buckingham, Open University Press, 2000.

Pierre-André Taguieff, « La rhétorique du national-populisme. Les règles élémentaires de la propagande xénophobe », *Mots*, n° 9, 1984, p. 113-139.

Timothy Snyder, *Terres de sang : l'Europe entre Hitler et Staline*, Paris, Gallimard, 2012.

Zeev Sternhell, *Ni droite, ni gauche : l'idéologie fasciste en France*, Paris, Seuil, 1983.

Enzo Traverso, *1914-1945 : la guerre civile européenne*, Paris, Hachette, 2009.

Enzo Traverso, « Le totalitarisme : histoire et apories d'un concept », *L'Homme et la société*, no. 129, 1998, p. 97-111.

Enzo Traverso, *Le totalitarisme : le XXe siècle en débat*, Paris, Seuil, 2001.

Enzo Traverso, *L'histoire comme champ de bataille : interpréter les violences du XXe siècle*, Paris, La Découverte, 2012.

Michel Winock, « Fascisme à la française ou fascisme introuvable ? ». *Le Débat*, n° 25, 1983, p. 35-44.

Michel Winock, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, 1990.

Michel Winock, « Populismes français » *Vingtième siècle Revue d'histoire*, vol. 56, n° 1, octobre-décembre 1997, p. 77-91.

# L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

---

## Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

### 9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
  - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
  - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
  - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

### **Par plagiat, on entend notamment :**

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

---

## **Autrement dit : mentionnez vos sources**

---